

*Marcul-  
phe.*

La 27. est un Ordre à l'Evêque de reprendre un Abbé ou un autre Clerc, qui a fait quelque injustice.

La 35. est une confirmation des Privilèges d'un Monastere.

Les six premières Formules du second livre sont des Formules d'une donation ou de cession de biens à un Hôpital, ou à un Monastere, ou à une Eglise.

La 30. est une Formule de divorce ou de séparation d'entre le mari & la femme.

La 39. est une Formule par laquelle deux personnes donnent à une Eglise la propriété de deux heritages, qui appartiennent à chacun d'eux, à la charge qu'ils en auront l'usufruit leur vie durant; & même que le survivant jouira de tous les deux.

La 40. est un consentement de l'Evêque touchant cet usufruit.

La 42. est une Formule de lettre d'un Evêque à un autre, quand il lui envoie les Eulogies à la Fête de Pâque.

La 43. est la réponse de l'Evêque qui les a reçues.

Les 44. & 45. sont des Formules de lettres d'un Evêque au Roi ou à la Reine, ou à un autre Evêque pour le jour de Noël.

Les 46. 47. 48. & 49. sont des Formules de lettres de recommandation. La première pour recommander une personne à un Evêque connu. La seconde pour le recommander à un Abbé. La troisième, pour recommander à un Abbé une personne qui veut entrer dans un Monastere. La dernière, pour recommander une personne qui veut aller en pelerinage au tombeau des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul.

Parmi les autres anciennes Formules de France, que M. Bignon a données avec celles de Marculphe, ils en trouve encore quelques-unes qui regardent l'Eglise, comme l'onzième qui est une cession faite à une Eglise; la douzième qui est une Formule de lettres de recommandation que l'on donnoit aux Clercs; les 26. 27. & 28. qui sont des donations aux Eglises; la 44. qui est une Formule d'exemption donnée par le Roi à un Monastere de filles; la 45. est une confirmation de ce Privilège.

Parmi celles qui sont suivant le Droit Romain, il y a des Formules de donation à une Eglise n. 1. 34. 35. 36. 37. & 38. Et enfin dans les dernières Formules données par M. Bignon, on y trouve aussi des Formules de donations aux Eglises; & de lettres de recommandation des Clercs.



## COSME DE JERUSALEM.

SVIDAS dit que du temps de Saint Jean Da-  
Cosme de  
Jerusalem.  
 mascene florissoit Cosme de Jerusalem, homme d'esprit, qui entendoit parfaitement à faire des Hymnes & des Chançons spirituelles avec elegance & avec science, & qu'elles surpassoient tout ce qu'on a fait ou qu'on fera en ce genre. Nous avons encore treize de ces Hymnes sur les principales Fêtes de l'année, qui sont d'autant meilleures, que toutes les pensées sont tirées de l'Ecriture sainte, & tournées d'une maniere assez noble. A son imitation un certain Marc en a fait une sur le Samedy Saint, & Theophane une autre sur l'Annonciation de la Vierge.



## PANTALEON.

LE nom de Pantaleon, Diacre, & ensuite Prê-  
PANTA-  
 tre de l'Eglise de Constantinople, se trouve leon.  
 à la tête de quatre Sermons. Le premier, de l'Epiphanie. Le second, de l'Exaltation de la Croix; & les deux autres, de la Transfiguration. Le premier est dans la Bibliotheque des Peres de Cologne. Le second a été donné par Gretser; & les deux autres par le P. Combefis, qui n'ose pas assurer qu'ils soient d'un même Auteur. Il n'y a rien de remarquable dans ces Monumens. Possévin dit qu'il y avoit à Constantinople des Sermons de cet Auteur pour toute l'année.



## SAINT JULIEN

### DE TOLEDE.

SAINT Julien, Disciple d'Eugene, élu Arche-  
S. Julien  
de Tolède.  
 vêque de Tolède l'an 680. a presidé à plusieurs Conciles tenus dans cette ville, & est mort en 690. Son successeur Felix après avoir fait l'éloge de ses vertus, rapporte le Catalogue de ses livres. Il a écrit, dit-il, un livre des Prognostiques de l'autre vie, adressé à l'Evêque Idatius, à la tête duquel il y a une lettre à cet Evêque, & une priere. Cet Ouvrage est divisé